2èmes Journées régionales paramédicales de l'Accident Vasculaire Cérébral
3-4 décembre 2015
CRDP/Canopé, Montpellier

Agence Régionale de Santé Languedoc-Roussillon

2èmes Journées paramédicales de l'AVC : « Les complications après un AVC »

Référence programme DPC : 1585150027

Journée du 3 décembre 2015

9h30-10h00 Organisation régionale de l'AVC
10h00-10h45 Thrombolyse et thrombectomie
Pause 15 mn
11h00-12h00 Quelles complications rechercher dans les premiers jours après un AVC :

- surveillance et anticipation des risques de complications neurologiques et générales
- comment prévenir les complications liées aux troubles de la déglutition ?

Pause repas

14h00-17h30 Ateliers pratiques
4 ateliers de 1h30 proposés en parallèle
1ère session de 14h00-15h30
2ème session de 16h-17h30

Atelier 1 : prise en charge des grandes urgences vitales :
arrêt cardiaque, massage cardiaque, technique d'intubation…
familiarisation avec le matériel
Atelier 2 : score NIH à l'usage de l'IDE : vidéo et cas cliniques
Atelier 3 : dysphagie et diététique
Atelier 4: installation du patient chez un hémiplégique flasque et chez un hémiplégique spastique

Journée du 4 décembre 2015

9h00-10h00 Quelles complications rechercher après la sortie de l'hôpital

- prévention des récidives
- prévention et prise en charge des complications neurologiques

Pause 15 mn
10H15-11h15 Quelles complications rechercher après la sortie de l'hôpital

- prévention et prise en charge des complications neuro orthopédiques

11h15-11h30 : Ressenti de la prise en charge AVC : retour patient
11h30 Synthèse et discussion

Pause repas

13h30-17h00 Ateliers pratiques
4 ateliers de 1h30 proposés en parallèle
1ère session de 13h30-15h
2ème session de 15h-17h

Atelier 1 : prise en charge des grandes urgences vitales :
arrêt cardiaque, massage cardiaque, technique d'intubation…
familiarisation avec le matériel
Atelier 2 : score NIH à l'usage de l'IDE : vidéo et cas cliniques
Atelier 3 : dysphagie et diététique
Atelier 4: installation du patient chez un hémiplégique flasque et chez un hémiplégique spastique